Nouvelles Ruralités
Le Parlement rural français

LES CAMPAGNES AU COEUR DES PROJETS REGIONAUX

L'appel du Parlement rural français

Mai 2021

Nouvelles Ruralités

Le Parlement rural français

Nos propositions pour nourrir vos engagements

Convaincus que les élections régionales et départementales constituent un moment décisif dans l'élaboration de nouveaux projets pour nos belles campagnes, le Parlement rural français (P.R.F.) adresse ses propositions concrètes aux candidats et souhaite, en retour, recueillir leurs projets et engagements. Objectif affirmé : profiter de la nouvelle image de la ruralité, née de ce nouveau « désir de campagne » des Français, pour soutenir la relance par des projets innovants portés par des acteurs légitimes.

Notre collectif présente un travail de fond réalisé au cours des derniers mois par ses différentes commissions composées d'élus politiques de tous horizons, de chefs d'entreprise, d'universitaires, de chercheurs, d'acteurs du développement local, de responsables associatifs et de citoyens, tous convaincus que l'on peut conjuguer réponses aux problèmes quotidiens et vision à long terme.

Il ne s'agit pas d'un catalogue de revendications, pas plus d'exigences individuelles ou corporatistes, mais d'une nouvelle approche transversale de la ruralité de la part de représentants et de responsables professionnels ou associatifs dans les territoires qui, en permanence, croisent et confrontent leurs projets pour que demain, enfin, les décisions ne se prennent pas - et ne s'appliquent pas - de façon unilatérale depuis la capitale ou depuis des métropoles moins irrigantes que prévu.

Présentées dans ce livret, ces propositions se concentrent sur le plan de l'organisation politique et territoriale, sur la relance régionale par le local mais également sur des thèmes centraux tels que l'accueil, la santé, la mobilité, la jeunesse ou encore la culture.

Le Parlement rural appelle de ses vœux, après le bilan contrasté de la première mandature des grandes régions, à une politique territoriale ambitieuse impulsée par le local, s'appuyant d'avantage sur les initiatives et les projets des citoyens et des élus.

Nous attendons que vous nous aidiez à construire de façon collective et partagée un avenir ambitieux pour nos ruralités.

I METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE GARANTISSANT UNE REPRÉSENTATION ET UNE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITE DES TERRITOIRES RURAUX ET DES ACTEURS QUI LES FONT VIVRE.

- **Promouvoir des politiques régionales d'aménagement des territoires favorisant la cohésion territoriale**.
- **Renforcer l'articulation et la réciprocité** métropole/territoires ruraux, ville/campagne, actions départementales et régionales.
- **Mettre en place une territorialisation de l'action publique régionale**.
- **Renforcer et garantir l'accès aux fonds européens** gérés par les conseils régionaux (FEDER, FEADER, FEAMP) à travers un fléchage et des dispositifs spécifiques et adaptés aux territoires ruraux régionaux.
- **Fluidifier et simplifier l'accès aux fonds européens** en évitant la surréglementation qui entrave les territoires ruraux.
- **Soutenir les plateformes d'ingénierie territoriale** départementale technique afin de donner aux territoires ruraux un accès à une ingénierie de prospective, permettant de libérer toutes les idées et les initiatives des petites associations et des communes rurales.

II ORGANISER LA RELANCE RÉGIONALE PAR LE LOCAL

- **Inscrire durablement le tourisme de proximité** comme un axe prioritaire des stratégies touristiques régionales.
- **Promouvoir et faciliter la reprise des commerces dans nos territoires,** en proposant des aides pour les repreneurs.
- **Accompagner les commerçants vers une présence sur internet,** afin qu'ils profitent d'une vitrine déportée, d'un espace où seraient spécifiées toutes les informations utiles : horaires d'ouverture, localisation, géolocalisation, adresse électronique, réduction, etc.
- **Promouvoir des plateformes mutualisées de vente en ligne**.
- **Assurer un fin maillage de points relais,** pour permettre au plus grand nombre possible de pouvoir mobiliser ce mode de livraison en levant les barrières à la mobilité qui existent et qui rendent ce service inaccessible aux plus fragiles.
- **Aider l'insertion professionnelle des jeunes** par des offres de stages, des opérations de découverte des métiers ou des formations et développer des dispositifs de formations négociés et adaptés aux besoins des territoires.
- **Agir sur la question des emplois non-pourvus en milieu rural**.
- **Orienter l'épargne locale en faveur de l'investissement productif dans les territoires ruraux**.

III ORGANISER ET FAVORISER L'ACCUEIL DE POPULATIONS NOUVELLES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

- **Soutenir la rénovation énergétique des logements anciens privés et des commerces**.
- **Créer un fonds régional pour la revitalisation des centres-bourgs et centre-ville** : prise en charge du déficit des opérations d'aménagement pluriannuelles et multifonctions.
- **Développer le télétravail dans les territoires ruraux et aider la création de tiers-lieux**.
- **Créer un fonds d'expérimentation pour accompagner les collectivités locales dans le financement de projets fonciers** (bâti à destination de l'habitat ou de l'économie qu'elle soit commerciale, artisanale ou agricole), que ce soit sur l'investissement et sur le fonctionnement, dont les maîtres d'ouvrages peuvent recouvrir tout type de statuts juridiques.

IV PENSER UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE LOCALE

Soutenir les installations de connectivité immédiate, comme le très haut débit par satellite ou le très haut débit hertzien, afin de proposer des solutions de très haut débit sans attendre 2022, voire 2025.

Construire une stratégie de "cloud" souverain basée sur des centres de données territoriaux permettant l'hébergement en France des données des collectivités et des entreprises françaises.

V POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Lutter contre les déserts médicaux en participant à l'appui et à la création de maisons de santé pluridisciplinaires, à la négociation de contrats locaux de santé et en proposant des postes de médecins salariés.

Lancer un « accord régional de responsabilité collective » en partenariat avec les A.R.S. et les universités pour inciter la réalisation par les étudiants en médecine de stages dans les campagnes.

Développer des internats dans les villes médianes.

Développer les plateformes de télémédecine dans les territoires ruraux, par exemple dans les Maisons France Services, les pharmacies d'officine ou les maisons de santé.

VI LA CULTURE POUR TOUS

Favoriser la décentralisation culturelle en faveur des territoires ruraux : Opérabus, service général d'alimentation culturelle, ciné de poche, "Micro folie", etc.

Soutenir la vie associative : relèvement du niveau des aides, mise en place de Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), aide à la structuration des réseaux associatifs à l'échelle des grandes régions, appui à l'ingénierie de projet européen.

Développer le mécénat culturel territorial : création de fonds de dotations, d'une plate-forme de mise en relation des territoires et des entreprises, etc.

VII JEUNESSE ET ÉDUCATION

Soutenir et développer les campus connectés pour permettre l'accès aux études supérieures aux plus grand nombre.

Créer un Pack jeunesse, délivré aux jeunes ruraux à partir de 16 ans et qui leur permettrait d'accéder : à de la formation (type brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, etc.) ; au sport et à la culture sous la forme d'un chèque de 500 euros à dépenser exclusivement dans les associations de la région ; au numérique (en intégrant le Pass numérique existant ; à la mobilité en soutenant le permis à 1 euro, l'accès au B.S.R. ou encore l'achat de vélo électrique)

VIII PROMOUVOIR LES SERVICES PUBLICS, LEUR COMPLEMENTARITE ET LEUR COHERENCE

Élaborer un plan global, co-construit avec les collectivités régionales et départementales, d'appui aux projets de revitalisation des centres bourgs afin de garantir le maintien et le déploiement des services au public.

IX DÉVELOPPER LA MOBILITÉ EN ZONE RURALE

- **Développer et financer les lignes de transport à la demande,** taxis solidaires ou covoiturage de proximité.
- **Maintenir, voire développer, les lignes de chemin de fer qui desservent les territoires ruraux.**
- **Mobiliser le transport scolaire** afin que tous les ruraux puissent emprunter ce transport collectif maillant efficacement le territoire.
- **Encourager la mise en place de plateformes de mobilité ou de postes d'animateurs mobilités** dans les zones peu denses, en vue de faciliter l'accès à la mobilité auprès des publics fragiles et d'instaurer des lieux de réflexion autour des solutions locales.

X RÉUSSIR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

- **Soutenir l'accompagnement des installations agricoles,** en complémentarité avec l'action des chambres d'agriculture (cafés installations, agriculteurs tuteurs, réseaux d'entraide et de solidarité, couveuses agricoles, structures qui permettent d'avoir un accès facilité au foncier agricole, structures de formations à l'émergence de projets agricoles, plateformes de financement participatif dédiées à l'agriculture et l'agro-écologie, etc.).
- **Proposer une alimentation 100 % locale dans les cantines des lycées.**
- **Soutenir et généraliser les plateformes numériques de circuits courts alimentaires.**
- **Développer des projets de valorisation de la biomasse** en lien avec l'agriculture et la sylviculture permettant le développement d'énergies renouvelables dans les territoires ruraux.
- **Développer en milieu rural des projets de production locale** d'énergie associée à l'autoconsommation.

Association Nationale Nouvelles Ruralités
3 rue Charles Roy 58000 Nevers
03 86 60 68 50
contact@nouvellesruralites.org
https://www.les-nouvelles-ruralites.com
@aruralites
@ParlementRuralFr

Conception graphique : UMIH - Amandine Terraillon
Crédits photographies: Istock